

Évry, le 29 janvier 2016

Chères Essonniennes, chers Essonniens,

Vous habitez l'Essonne dont je préside le Conseil départemental depuis le mois d'avril. Vous payez des impôts qui participent au financement de services et de prestations dont nous sommes responsables : collèges, RSA, personnes âgées, personnes handicapées, enfance, voirie, pompiers, environnement.

La situation financière que nous avons découverte est catastrophique.

Comme tous les autres départements, nous sommes confrontés à une baisse brutale et radicale des dotations de l'Etat (- 82 millions d'euros d'ici 2017, soit près de la moitié de ce que nous percevons aujourd'hui), alors même que les dépenses de solidarité explosent (+ 95 millions d'euros depuis 2013).

De surcroît, nous devons faire face aux conséquences désastreuses de la gestion de la majorité de gauche qui nous a précédés. Un audit réalisé par un cabinet indépendant (consultable sur essonne.fr/budget2016) a démontré que la dette de l'Essonne a été multipliée par 5 en 17 ans et atteint 1 milliard d'euros. **L'audit a surtout révélé 108 millions d'euros de factures impayées, notamment aux établissements accueillant les personnes âgées et/ou handicapées.**

Dans une telle situation, une entreprise serait déclarée en faillite. Pour l'Essonne, des budgets déficitaires et insincères ont été votés par l'ancienne majorité. Pourtant la loi l'interdit. Devant la gravité de ces faits et afin d'établir toute la lumière, nous allons saisir la justice.

Face à cette impasse budgétaire, nous avons décidé un plan d'économies de 60 millions d'euros de 2015 à 2017 afin de lutter contre le gaspillage et la fraude aux aides publiques. Nous avons aussi demandé aux agents départementaux d'accentuer leurs efforts pour moderniser et simplifier les procédures.

Toutefois, ces économies ne suffiront pas. **Pour rembourser les dettes et régler les factures impayées de nos prédécesseurs, le Département va être contraint d'augmenter la part de la taxe foncière qu'il perçoit – cela ne concerne pas la taxe d'habitation.** Cette augmentation de la part départementale de la taxe foncière entraînera une hausse de 10% du montant de votre contribution.

Cette décision, nous la prenons alors que nous savons qu'elle va susciter votre mécontentement. Comme vous, nous sommes en colère contre les responsables de la gabegie. Assumer aujourd'hui cette mesure impopulaire est la meilleure preuve de notre bonne foi.

Sans ces efforts collectifs, l'Essonne aurait été placée sous la tutelle du préfet. Dans ce scénario catastrophe, qui aurait été la solution de facilité, vos impôts auraient explosé (+ 70% !) ; l'entretien de nos collèges, maisons de retraite, casernes de pompiers, de nos routes aurait été supprimé, tout comme le déploiement du très haut débit Internet. Vous nous avez élus pour apporter une solution, pas pour ajouter de la confusion au désordre.

Nous ne sommes pas responsables de la situation mais notre devoir est d'y faire face avec courage et détermination. Nous mettons ainsi fin aux promesses non financées. C'est ensemble que nous sortirons l'Essonne des difficultés. Notre territoire dispose de beaucoup d'atouts. Notre volonté est de surmonter ces épreuves au plus vite et de rendre aux Essonniens les fruits de leurs efforts.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, chères Essonniennes, chers Essonniens, à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

C'est en pensant à chacune et chacun de vous, qui êtes l'Essonne et qui faites l'Essonne, que nous avons trouvé la force nécessaire pour bâtir ce budget et donner un avenir à nos enfants.



François Durovray
Président du Conseil départemental de l'Essonne